

Charges en phosphore dans la baie Missisquoi



**Déclaration et rapport aux gouvernements
des États-Unis et du Canada sur
l'Étude sur les sources critiques de la
baie Missisquoi**

Septembre 2012



**Commission mixte internationale
Canada et États-Unis**



www.ijc.org

L'hon. Joseph Comuzzi,
Président de la section canadienne
Lyall Knott,
Commissaire de la section canadienne

L'hon. Lana Pollack,
Présidente de la section américaine
Rich Moy,
Commissaire de la section américaine

Dereth Glance,
Commissaire de la section américaine

Bureau de la section américaine
2000 L Street, NW
Suite 615
Washington, DC 20037
Téléphone : 202-736-9000
Télécopieur : 202-632-2006

Bureau de la section canadienne
234 avenue Laurier ouest, 22^e étage
Ottawa (Ontario) K1P 6K6
Téléphone : 613-947-1420
Télécopieur : 613-993-5583

Bureau régional des Grands Lacs
100 avenue Ouellette, 8^e étage
Windsor (Ontario) N9A 6T3
Téléphone : 519-257-6733
Télécopieur : 519-257-6740
OU
P.O. Box 32869
Detroit, MI 48232
Téléphone : 313-226-2170, poste 6733

La déclaration et le rapport
aux gouvernements
des États-Unis et du Canada sur
l'Étude sur les sources critiques de la
baie Missisquoi

Commission mixte internationale
Canada et États-Unis

Septembre 2012

Le 28 septembre 2012

Monsieur Neil Burnham
Directeur intérimaire
Direction des affaires transfrontalières avec les États-Unis
Affaires étrangères et Commerce international Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0G2
CANADA

Ms. Lee Martinez
Director,
Office of Canadian Affairs
WHA/CAN
United States Department of State
2201 C St., NW, Room 3917
Washington, D.C. 20520

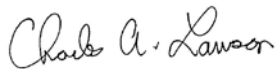
Madame la Directrice et Monsieur le Directeur,

Par le renvoi du 1^{er} août 2008, les gouvernements des États-Unis et du Canada ont demandé à la Commission mixte internationale d'aider à coordonner, du côté américain, une initiative transfrontalière visant à réduire la charge de phosphore dans la baie Missisquoi du lac Champlain. Précisément, ils ont demandé à la CMI d'aider à organiser un atelier sur la gestion des sources critiques, d'acquérir, de compiler et d'utiliser des données LIDAR, de réaliser un programme de surveillance à court terme des affluents ainsi que de rassembler et d'analyser les informations sur les sources critiques du phosphore charrié par les affluents du secteur vermontois. L'objectif était de combiner les résultats des travaux demandés à ceux des travaux effectués au Québec pour établir un tableau adéquat du bassin versant transfrontalier.

Les études demandées par ce renvoi à la Commission ont été réalisées par le Groupe d'étude international sur la baie Missisquoi, qui a présenté son rapport final à la Commission le 15 février 2012. La Commission a tenu des réunions publiques sur ce rapport à Saint-Armand (Québec) et à Swanton (Vermont) respectivement les 1^{er} et 2^{ème} mai.

La Commission presse les gouvernements de donner suite aux recommandations du Groupe d'étude ainsi qu'à ses propres recommandations et observations qu'elle formule dans le sommaire (ci-joint). Le rapport du Groupe d'étude présente l'Étude sur les sources critiques de la baie Missisquoi, qui fournit une analyse approfondie des sources de phosphore dans la baie ainsi que des recommandations visant à mieux réduire le phosphore. Nous vous soumettons le rapport final des travaux effectués par le Groupe d'étude international sur la baie Missisquoi en réponse au renvoi du 1^{er} août 2008, et les recommandations de la Commission.

Veillez accepter, Madame la Directrice et Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.



Charles A. Lawson
Secrétaire, Section américaine



Camille Mageau
Secrétaire, Section canadienne

Pièce jointe : tel qu'indiqué.

c.c.: David White, Chief, NRCS,
David Mears, Commissioner, Department of Environmental Conservation, Vermont
Chuck Ross, Secretary for Agriculture, Vermont
Stephen Perkins, Director, Office of Ecosystem Protection, USEPA
Steve Morgan Jones, sous-ministre adjoint par intérim, Direction générale des sciences et de la technologie,
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Daniel Breton, ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, gouvernement du Québec
François Gendron, vice-premier ministre et ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation,
gouvernement du Québec

Lettre de renvoi

Le présent sommaire de la Commission et le rapport final de son Groupe d'étude international sur la baie Missisquoi sont présentés aux gouvernements du Canada et des États-Unis conformément au renvoi fait à la Commission par lettres identiques datées du 1^{er} août 2008 et signées respectivement par le directeur de la Direction des affaires transfrontalières avec les États-Unis d'Affaires étrangères et Commerce international Canada et par le directeur de l'Office of Canadian Affairs du Département d'État des États-Unis. Le texte du renvoi de 2008, cité ci-après, fournit le contexte de l'étude.

Renvoi à la CMI du 1^{er} août 2008 pour l'Étude sur les sources critiques de la baie Missisquoi :

La Province de Québec et l'État du Vermont œuvrent individuellement et ensemble pour réduire davantage les concentrations de phosphore dans la baie Missisquoi dans le cadre de leur partenariat transfrontalier le Programme de mise en valeur du bassin versant du lac Champlain (LCBP). Bien que ces efforts importants aient permis de réduire la charge de phosphore de certains tributaires, d'autres progrès sont encore nécessaires pour ramener les concentrations de phosphore à des niveaux acceptables dans le lac.

Les défis particuliers associés à la réduction du phosphore dans le bassin de la rivière Missisquoi sont décrits dans l'Entente Québec-Vermont de 2002 sur la réduction du phosphore dans la baie Missisquoi. Dans cette entente, il est établi que le Vermont et le Québec sont respectivement responsables de 60 % et 40 % de la réduction de la charge des apports de phosphore. Des données de surveillance récentes indiquent que la réduction effective des apports constitue une cible très difficile à atteindre. Si les concentrations de phosphore ont diminué dans la portion québécoise (rivière aux Brochets), la situation reste toutefois particulièrement problématique dans la portion vermontoise du bassin versant de la rivière Missisquoi, qui est en comparaison plus vaste.

Toutes les parties désirent accélérer la réduction des charges de phosphore par une planification de gestion efficace et la mise en œuvre de mesures de prévention de la pollution, notamment en ce qui concerne les charges diffuses de nutriments. Entre 2004 et 2007, œuvrant dans son champ de compétence, la Province de Québec a investi plus de 1 million de dollars dans la recherche, la surveillance et la modélisation des sources agricoles diffuses afin de repérer les zones sensibles et les sources critiques de nutriments ainsi que pour déterminer l'efficacité des pratiques de gestion optimales. La planification de la gestion dans les zones critiques de la portion québécoise du bassin versant repose sur des techniques de modélisation hydrologique, des données détaillées sur les sols, l'analyse microtopographique du terrain fondée sur des données altimétriques LIDAR, les images de télédétection multispectrales, l'exécution de programmes et l'application de réglementation. Les efforts de mise en œuvre du Plan d'action sur la réduction du phosphore bénéficient beaucoup des activités de recherche, de surveillance et de modélisation sur lesquelles le plan de gestion du Québec est notamment fondé.

Dans la portion vermontoise du bassin de la baie Missisquoi, le problème des charges diffuses de nutriments est plus important (60 %), en raison notamment de son étendue géographique. Pour que le plan de gestion des nutriments du Vermont donne des résultats, il doit s'appuyer sur des activités de recherche, de surveillance et de modélisation des charges agricoles diffuses qui permettront d'identifier les zones sensibles et de repérer les sources critiques de nutriments.

Conformément à l'article IX du Traité des eaux limitrophes, les gouvernements du Canada et des États-Unis demandent que la Commission mixte internationale facilite la mise en œuvre de cette initiative transfrontalière, complémentaire visant à réduire les charges de phosphore.

Reconnaissant les progrès récents réalisés par la Province de Québec dans ses champs de compétence, ils demandent à la Commission de coordonner les tâches suivantes du côté américain de la frontière, en partenariat étroit avec les responsables du Programme de mise en valeur du bassin versant du lac Champlain (LCBP).

i. Organisation d'un atelier sur la gestion des sources critiques afin d'examiner et de définir les paramètres optimaux pour l'identification et la détermination des sources critiques, les options algorithmiques disponibles aux fins de l'utilisation du modèle SWAT et des techniques d'analyse géographique connexes dans la portion américaine du bassin versant de la baie Missisquoi, ainsi que la méthode de projection de l'étendue spatiale et de l'importance des charges de nutriments dans les eaux de crue printanières et les besoins annuels de surveillance des tributaires.

ii. Acquisition et compilation d'images LIDAR et de photographies numériques des eaux qui se déversent dans la baie Missisquoi.

iii. Supervision des activités de surveillance synoptique à court terme des tributaires menées dans dix nouvelles stations de surveillance ou plus, pendant deux ans, dans la portion vermontoise.

iv. Compilation et analyse de l'information sur les sources critiques de phosphore dans les tributaires de la portion vermontoise afin d'examiner et de caractériser toutes les principales sources de phosphore ainsi que les sources de phosphore dissous, d'azote et de sédiments en suspension.

La Commission devra ensuite compiler les résultats de ces travaux ainsi que ceux des activités menées au Québec afin de fournir un portrait transfrontalier du bassin versant qui complétera les efforts actuels de la Province de Québec et l'État du Vermont.

Il est demandé à la Commission de présenter un rapport final d'ici 2011. Les gouvernements demandent à la Commission de mener ses activités et examens avec

célérité et de leur remettre des rapports périodiques, s'il y a lieu. La Commission devra notamment présenter un plan de travail initial en décembre 2008 et un rapport provisoire relatif aux objectifs de l'étude en décembre 2009, en s'appuyant sur le document de conception ci-joint pour la planification et la réalisation des tâches susmentionnées.

En outre, les gouvernements demandent à la Commission de prendre acte que la contribution du Canada se limite aux mesures déjà prises par le Québec et de veiller à reconnaître cette contribution en affectant des fonds américains à la portion vermontoise de la baie Missisquoi. L'administration fédérale américaine pourrait allouer des fonds à la Commission pour faciliter la réalisation de ses travaux dans la portion vermontoise du bassin de la baie Missisquoi. Les gouvernements du Canada et du Québec ont déjà engagé tous les fonds et toute la recherche prévus.

Processus de l'étude

Le 15 septembre 2008, la Commission mixte internationale a mis sur pied le Groupe d'étude international sur la baie Missisquoi pour qu'il coordonne les activités demandées par le renvoi et qu'il lui recommande des mesures possibles pour améliorer le programme conjoint afin de réduire les apports de phosphore dans la baie Missisquoi. Le Groupe d'étude international sur la baie Missisquoi est formé de quatre membres, soit deux des États-Unis et deux du Canada.

Membres du Canada

Eric van Bochove

(Coprésident)

Chercheur

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Centre de recherche et de développement sur les sols et les grandes cultures

2560, boul. Hochelaga

Québec (Québec) G1V 2J3

Daniel Leblanc, ing. M.Sc.A.

Directeur adjoint

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Estrie et de la Montérégie

Secteurs agricole, hydrique, municipal et naturel

201, place Charles-Le Moyne, 2^e étage

Longueuil (Québec) J4K 2T5

Membres des États-Unis

Erik H. Beck

(Coprésident)

Coordinateur, lac Champlain

USEPA – Nouvelle-Angleterre

1, rue Congress

Bureau 1100 CWN

Boston (Massachusetts) 02114-2023

Eric Smeltzer

Scientifique spécialiste de l'environnement

Division de la qualité de l'eau

Ministère de la Conservation de

l'environnement du Vermont

103, rue South Main,

immeuble 10 Nord

Waterbury (Vermont) 05671-0408

La CMI a mobilisé le Programme de mise en valeur du bassin du lac Champlain pour réaliser la majeure partie des travaux approfondis, en collaboration étroite avec le Groupe d'étude. Au cours de l'étude, le Groupe d'étude a tenu plusieurs rencontres publiques et ateliers, qui sont décrits en détail dans le rapport. Après que le Groupe d'étude lui a soumis son rapport final, la Commission mixte internationale a aussi tenu des réunions publiques le 1^{er} et 2^{ème} mai 2012, respectivement à Saint-Armand (Québec) et à Swanton (Vermont). Par ailleurs, elle a encouragé le public à présenter ses commentaires en ligne.

Conclusions et recommandations du groupe d'étude

Le 15 février 2012, le Groupe d'étude international sur la baie Missisquoi a présenté les conclusions et recommandations suivants dans son rapport final à la Commission mixte internationale :

1. L'étude a été réalisée de manière compétente et les résultats étaient en général appuyés par les évaluations par les pairs. Nous croyons que les résultats sont valides, même si les limites des estimations des sources de P doivent être prises en compte, tel qu'indiqué précédemment. Les résultats de l'étude devraient être utilisés par les organismes de gestion des ressources dans le bassin versant de la baie Missisquoi.
2. Le projet a permis de porter la capacité scientifique du Vermont à un niveau comparable à celui qui existe au Québec pour la modélisation des bassins versants et pour l'analyse des sources critiques dans le bassin versant de la baie Missisquoi. Les recherches complémentaires dans la partie québécoise du bassin versant sont arrivées à des conclusions semblables, c'est-à-dire qu'il y a un pourcentage élevé des charges de phosphore qui proviennent d'un petit pourcentage de la superficie du territoire.
3. Le United States Department of Agriculture (USDA) devrait s'assurer que les bureaux du Natural Resource Conservation Service (NRCS) puissent conserver la marge de manœuvre pour appliquer les critères de classement locaux, qui accordent une pondération élevée aux sites ayant les caractéristiques de source critique, pour les demandes de financement effectuées dans le cadre du programme EQIP ou d'autres programmes. Les normes nationales pour classer les critères ne doivent pas être imposées de façon à limiter la capacité des bureaux locaux à cibler les sources critiques. La nécessité de faire un usage maximal des dollars investis pour réduire les charges de phosphore dans la baie Missisquoi doit primer sur les préoccupations liées aux iniquités dans les allocations de fonds lorsque l'approche de ciblage des sources critiques est appliquée.
4. Le ciblage des sources critiques doit être effectué à deux échelles spatiales :
 - *Échelle des sous-bassins* : les fonds du programme Separate Environmental Quality Incentive Program (EQIP) doivent être établis pour les zones identifiées comme sous-bassins critiques, comme cela a été fait pour les bassins versants de la rivière Rock et du ruisseau Lewis au Vermont.
 - *Échelle des fermes* : la classification des demandes de financement doit être basée sur les caractéristiques physiques du site (p. ex., pente, indice topographique, groupe de sol, proximité à l'eau) obtenues par cette étude et sur des informations précises sur l'utilisation des sols et les systèmes de culture, les pratiques de gestion en place et les analyses de la teneur en phosphore du sol obtenues par les études sur le terrain. Les organismes de gestion des ressources doivent être proactifs dans leur approche, et cibler les propriétaires fonciers pour lesquels des sources critiques potentielles ont été déterminées par cette étude, plutôt que de répondre passivement aux demandes de financement.

5. Les organismes de gestion devraient porter une plus grande attention à la réduction des charges de phosphore causées par l'érosion des berges causée par le déséquilibre du chenal, car ce processus est responsable d'un pourcentage élevé des charges de phosphore rejetées dans la rivière Missisquoi. Les organismes de gestion des ressources doivent favoriser des stratégies visant à rétablir et à maintenir l'équilibre du chenal du cours d'eau, comme le rétablissement de l'accès du chenal à la plaine inondable et le rétablissement d'une pente stable et de la forme en plan, afin de réaliser des réductions à long terme des charges de phosphore.
6. L'objectif à long terme des organismes étatiques et fédéraux de gestion des ressources devrait être de limiter ou d'atténuer les effets de la culture intensive et de l'élevage intensif dans les sources critiques. Pour ce faire, on devrait offrir des activités de sensibilisation et de l'aide technique, des incitatifs financiers pour les pratiques d'atténuation comme les cultures de couverture, la rotation des grains pour les polycultures, des modifications des pratiques de labourage et des zones tampons de conservation. Les incitatifs devraient être plus élevés pour les zones présentant le plus grand risque d'exportation. Des approches réglementaires plus fermes doivent être utilisées lorsque les mesures incitatives pour modification volontaire n'ont pas d'effet ou ne sont pas appliquées dans les zones de sources critiques. La plupart de ces mesures seront probablement axées sur les petites exploitations agricoles du Vermont, car les moyennes et grandes exploitations agricoles sont déjà soumises à la réglementation de l'État sur la qualité de l'eau.
7. Les cartes et autres fichiers de données SIG complémentaires obtenus au cours de cette étude devraient être rendus disponibles aux organismes de gestion des ressources dans le bassin pour qu'ils puissent les enregistrer sur leurs serveurs informatiques, et dans le centre Vermont Center for Geographic Information. Le personnel de terrain devrait utiliser ces fichiers afin d'établir les priorités pour les visites du site et pour effectuer des évaluations des fermes plus approfondies aux niveaux du champ et du sous-champ. Les tablettes pour champs en cours d'élaboration par le NRCS visant à aider les analyses sur le terrain des pratiques exemplaires de gestion et les analyses des scénarios avec les agriculteurs devraient incorporer les données sur les sources critiques produites par cette étude. Un avis public doit être émis avant de rendre disponibles à tous les cartes des sources critiques, afin que les propriétaires ne soient pas pris par surprise, et des avertissements appropriés sur les limites des analyses doivent être inclus.
8. Le poste de Partner Liaison, établi dans le cadre de l'initiative President's America's Great Outdoors Initiative au Vermont, appuiera la coordination parmi les organismes de gestion de la qualité de l'eau en mettant en œuvre une approche de ciblage des sources critiques agricoles dans le bassin du lac Champlain. Le financement de ce nouveau poste devrait se poursuivre dans l'avenir.
9. Les plans tactiques liés au bassin élaborés dans le cadre de la Vermont Surface Water Management Strategy devraient incorporer les conclusions de cette analyse dans leurs priorités.

10. La nouvelle norme nationale (américaine) révisée par l'USDA, sur les pratiques de conservation portant sur la gestion des éléments nutritifs (Natural Resources Conservation Service Conservation Practice Standard, Nutrient Management) et qui vise à aider les producteurs à mieux gérer l'application d'éléments nutritifs sur les terres agricoles doit être utilisée en priorité dans le bassin versant de la baie Missisquoi, car elle a donné des résultats notables dans le bassin versant du Mississippi supérieur, le bassin versant de la baie de Chesapeake et le bassin versant des Grands Lacs. La norme sur la gestion des éléments nutritifs constitue une feuille de route pour le personnel du NRCS et d'autres afin d'aider les producteurs à appliquer les sources d'éléments nutritifs disponibles dans la bonne quantité, à utiliser les bonnes sources, à les appliquer au bon endroit et au bon moment pour obtenir le maximum de bénéfices agricoles et environnementaux :

<http://www.nrcs.usda.gov/wps/portal/nrcs/main/national/landuse/crops/npm>

11. Des recherches plus poussées sont nécessaires sur la relation entre les teneurs en P du sol et les concentrations de P dans le ruissellement des champs pour les sols agricoles du bassin de la baie Missisquoi, afin de mieux classer les sources critiques quant au risque de désorption du phosphore dans les sols (libération de phosphore par les sols dans le ruissellement).
12. La Vermont AAFM devrait compiler et conserver les données sur les concentrations de phosphore dans les sols, obtenues dans les plans de gestion des éléments nutritifs des fermes et provenant d'autres sources, dans une base de données qui servira à effectuer des évaluations plus précises des sources critiques. Ces données pourraient être regroupées au besoin pour protéger la confidentialité des agriculteurs.
13. La CMI a apporté une contribution précieuse à la gestion du phosphore et de la qualité de l'eau dans la baie Missisquoi au cours des dernières années, par son implication dans la cause du pont-jetée, son appui aux petites fermes pour la planification de la gestion des éléments nutritifs et l'analyse des sources critiques présentée dans le présent rapport. La participation future de la CMI dans des études spécifiques de ce genre serait très bienvenue. Le Groupe d'étude a envisagé pour la CMI, pour sa participation future, la supervision élargie du bassin du lac Champlain. Nous avons conclu qu'une supervision élargie par la CMI n'est pas justifiée en raison de la forte présence bilatérale du Programme de mise en valeur du bassin du lac Champlain. Dans le cadre du protocole d'entente existant entre le Vermont, le Québec et New York, et par la participation de partenaires américains et provinciaux au comité directeur du Programme de mise en valeur du bassin du lac Champlain, une coordination et une collaboration considérables se font régulièrement entre les partenaires des deux côtés de la frontière. Nous pensons que l'ajout d'un conseil de surveillance permanent à cette structure existante serait redondant.
14. L'approche de modélisation des sources critiques est solide sur le plan scientifique, surtout pour une utilisation sur le court terme, et elle devrait être appliquée dans tout le bassin du lac Champlain, dans l'État du Vermont, l'État de New York et la province du Québec. L'élaboration de données complémentaires et l'amélioration des méthodes pour mieux

étudier les sources des terres aménagées et des cours d'eau seront nécessaires pour appliquer cette approche à d'autres bassins versants. Néanmoins, les améliorations de la qualité de l'eau obtenues par une gestion à long terme des sources critiques restent difficiles à estimer en raison de la complexité spatiale et de la diversité des grands systèmes de bassins versants.

Analyse et recommandations de la CMI

La Commission mixte internationale endosse les constatations et les recommandations du Groupe d'étude international sur la baie Missisquoi. Le Groupe d'étude constate que l'étude a renforcé et amélioré la coopération bénéfique entre le Vermont et le Québec ainsi qu'entre ceux-ci et les gouvernements fédéraux des deux côtés de la frontière. L'Étude sur les sources critiques de la baie Missisquoi garantit que l'analyse faite par le Vermont des sources critiques du bassin versant de la baie Missisquoi correspond au niveau d'évaluation atteint dans la portion québécoise du bassin.

Maintenant que le problème que représente l'apport en phosphore a été étudié, il convient de passer à l'utilisation des données recueillies pour appuyer les efforts du Vermont visant à réduire les charges de phosphore dans la baie Missisquoi. L'étude a révélé que l'érosion des berges des cours d'eau et les charges plus ou moins lourdes de phosphore attribuables à des rotations particulières des cultures sont des facteurs clés du transport des nutriments, ce qui permet d'orienter les activités de réduction du phosphore dans le bassin versant.

En plus d'appuyer les recommandations du Groupe d'étude, la Commission recommande les derniers points suivants :

1. La véritable nature à long terme des apports excessifs de nutriments dans la baie Missisquoi doit être soulignée pour tous les intéressés. Il importe notamment de reconnaître qu'il y a des délais temporels dans le transport des nutriments et qu'il a été hérité du passé des sédiments riches en phosphore que se sont déposés dans les cours d'eau et au fond du lac.
2. La Commission presse les gouvernements fédéraux, la province et l'État de reconnaître le besoin qu'ils s'engagent à financer durablement les programmes de réduction de la charge de phosphore, y compris qu'ils soutiennent l'emploi des pratiques exemplaires concernant le travail du sol, les plans de gestion des nutriments et les plans de gestion du ruissellement, en mettant l'accent sur la limitation de l'érosion.
3. Les programmes gouvernementaux doivent être proactifs et ciblés sur les régions où les besoins d'éducation et de sensibilisation sont les plus criants. Il importe toutefois de garder à l'esprit les limites relatives à la vie privée et à la réglementation, ainsi que les meilleures méthodes pour encourager la coopération au sein du secteur agricole.
4. La Commission encourage les collaborations anciennes et nouvelles avec les ONG et des programmes tels que le Programme de mise en valeur du lac Champlain.
5. La Commission encourage fortement les activités de surveillance continue et de collecte concertée des données des deux côtés de la frontière dans le bassin versant de la baie Missisquoi. La mesure quantitative de l'efficacité des programmes actuels de réduction du phosphore est essentielle. La Commission attire l'attention sur l'appel lancé par le Groupe d'étude de poursuivre et d'augmenter les recherches sur les moyens efficaces de

gestion pour réduire l'érosion des berges des cours d'eau et sur le rôle du phosphore hérité du passé dans les sédiments de la baie Missisquoi.

6. Les gouvernements doivent étudier soigneusement la sixième recommandation du Groupe d'étude international sur la baie Missisquoi, qui propose d'adopter des mesures réglementaires plus fermes si les programmes d'incitatifs se révèlent inefficaces.

Dans le contexte des changements climatiques et de l'augmentation progressive de la température de l'eau et de la force des tempêtes (p. ex., les inondations de 2011), la bataille contre la prolifération des algues bleues dans la baie Missisquoi sera nécessairement longue et de tous les instants.

Le Groupe d'étude trouve inutile que la Commission mixte internationale joue un rôle permanent dans la protection du bassin versant, vu l'existence du Programme de mise en valeur du lac Champlain, et le déconseille, contrairement à ce qui était envisagé dans le renvoi. La CMI appuie cette recommandation et reste déterminée à travailler sur demande avec le Programme et les gouvernements dans le bassin versant du lac Champlain et de la rivière Richelieu.

Enfin, la Commission souhaite faire valoir aux gouvernements que le problème d'excédents de phosphore concerne de multiples bassins versants situés sur la frontière et dans plusieurs régions du Canada et des États-Unis. La coordination entre les divers organismes et bureaux chargés de gérer ce problème, particulièrement aux niveaux des provinces et des États, doit être améliorée.

Signé ce 26^e jour de septembre 2012, en tant que La déclaration et le rapport de la Commission mixte internationale aux gouvernements des États-Unis et du Canada, conformément au renvoi daté du 1^e août 2008 pour une étude sur les sources critiques de phosphore de la baie Missisquoi dans le lac Champlain.



L'hon. Lana Pollack
Présidente, Section américaine



L'hon. Joseph Comuzzi
Président, Section canadienne



Rich Moy
Commissaire



Lyall Knott
Commissaire



Dereth Glance
Commissaire